

Synthèse des résultats du groupe de travail sur l'avenir du GEOCA

Le groupe de travail était constitué de l'ensemble des membres du CA ainsi que de deux adhérent.e.s volontaires. Les 2 salarié.e.s ont été associé.e.s aux réflexions.

Pour rappel, ce groupe de travail est le fruit d'un vote lors de la dernière Assemblée Générale de l'association. Il répond à un problème persistant d'engagement au sein du Conseil d'Administration, notamment pour les tâches administratives. La mission confiée à ce groupe est donc d'étudier plusieurs propositions d'avenir. Le Conseil d'Administration s'est engagé à les soumettre au vote lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Ce groupe de travail devait durer plusieurs mois cependant l'annonce du départ de notre directeur, Yann Février en fin d'année nous a obligé à effectuer ce travail plus rapidement afin de prendre une décision dès juillet pour avoir le temps de le remplacer si c'est la décision qui est prise. Pour autant, nous avons pris le temps de recueillir les avis des participant.e.s et d'en faire une synthèse très complète.

Pour se faire, nous sommes partis de l'activité salariée du GEOCA et nous avons fait la liste des différentes possibilités :

- la poursuite de l'activité salariée telle qu'elle existe aujourd'hui (2 voire 3 salarié.e.s, principalement dédié.e.s à des études, à des tâches administratives et à l'animation de la vie associative) soit :
 - sous sa forme actuelle avec un poste de direction et un poste de chargé.e de mission
 - sans direction, avec un partage des tâches administratives entre 2 ou 3 chargé.e.s de mission
 - sans direction avec l'ouverture d'un poste d'employé.e administratif.ve pour participer aux tâches administratives
- la diminution de l'activité salariée avec le passage à un.e chargé.e d'études
- l'arrêt de l'activité salariée
- le transfert de l'activité salariée vers une autre association

Nous avons ensuite demandé aux participant.e.s au groupe de travail ainsi qu'aux deux salarié.e.s de lister les forces et les faiblesses de ces différentes propositions puis nous en avons fait la synthèse.

Plusieurs conclusions nous sont apparues d'emblée :

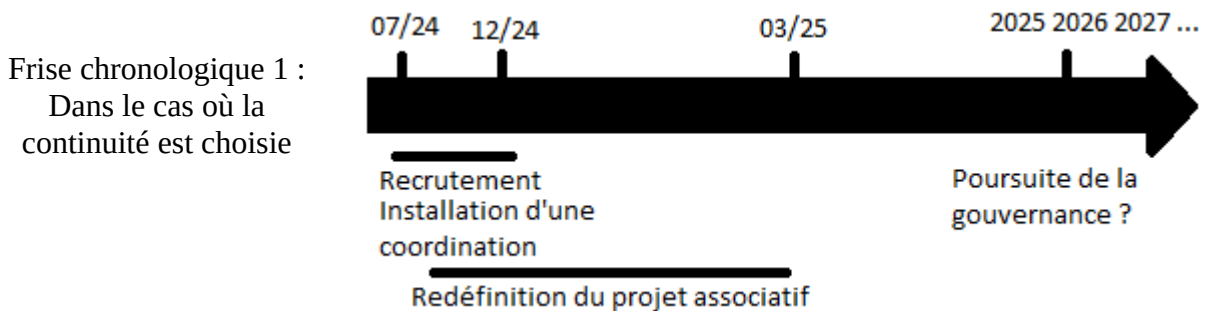
- la diminution ou l'arrêt de l'activité salariée ne doivent pas être retenues principalement car nous ne souhaitons pas abandonner les missions et les études qui nous sont confiées mais aussi car nous craignons que cela rende l'association beaucoup moins attractive et qu'elle perde le sens que nous lui avons donné depuis que nous avons des salariés, voire à moyen ou long terme sa disparition.
- parmi les 3 propositions permettant de garder la même activité, nous avons décidé que la plus raisonnable dans un premier temps est d'employer deux chargé.e.s de missions qui se partageraient les tâches administratives et de nommer un.e coordinateur.ice parmi elle.ux. En effet la présence d'un.e directeur.ice n'a pas été jugée pertinente étant donné la taille de l'équipe salariée. L'emploi d'un.e assistant.e administratif.ve à quant à elle été jugée prématurée notamment en raison des coûts supplémentaires.

Nous avons donc décidé de retenir et de soumettre au vote les deux propositions suivantes :

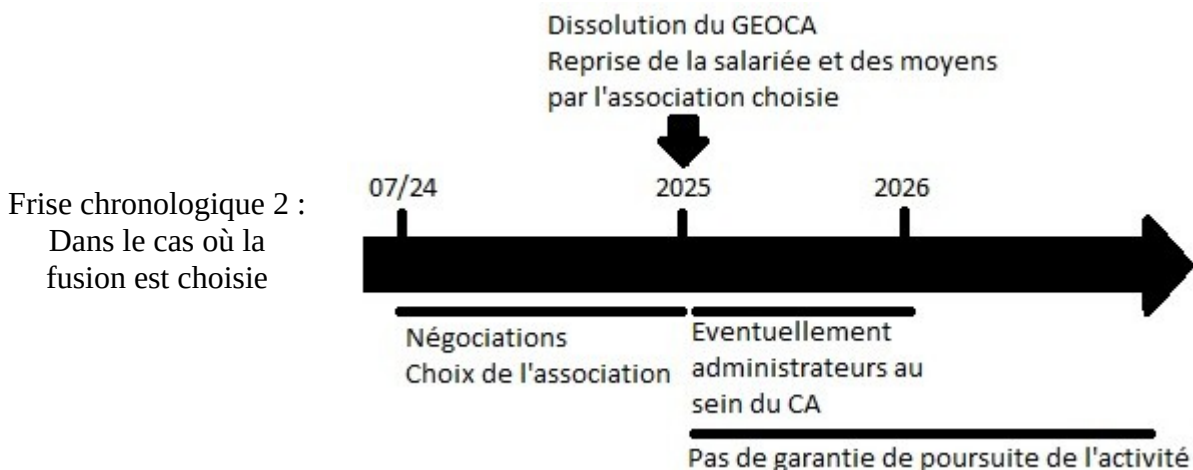
- Le GEOCA continue à exister comme association indépendante avec 2 à 3 chargé.e.s de mission se partageant les tâches administratives, et de nommer un.e coordinateur.ice parmi elle.ux. Cette proposition nous permet de continuer notre activité telle qu'elle est actuellement, c'est à dire répondre à de nombreuses études nous permettant d'accumuler des connaissances nouvelles sur l'avifaune bretonne mais aussi d'animer la vie associative. Le travail serait équilibré entre les salarié.e.s. De plus, notre situation financière est actuellement équilibrée, nous pouvons même nous projeter sur plusieurs années avec certaines études.

Si cette solution est choisie, nous prendrons bien entendu le temps, et ce le plus rapidement possible, de redéfinir comme il se doit un nouveau projet associatif afin de répondre aux attentes exprimées lors de la dernière Assemblée Générale.

Cependant, cette proposition ne répond pas au problème de gouvernance qui risque de se reposer rapidement sans engagements constants des adhérent.e.s.



- Le GEOCA fusionne avec une autre association naturaliste locale, cela impliquera de contacter les associations concernées, de négocier un certain nombre de points, notamment le transfert de la salariée, et l'entrée de membres du GEOCA au CA de l'association. Cette proposition permet de mutualiser les moyens et de se décharger de la gouvernance. Cependant le GEOCA n'aurait plus d'existence propre, et ne sera plus maître des orientations prises par l'association, par exemple concernant la continuité des études, ou la fiche de poste des salariés. Cela implique aussi une perte de diversité associative dans le paysage naturaliste costarmoricaïn.



Nous souhaitons soumettre au vote à bulletin secret ces deux propositions d'évolution de notre association lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire fixée au samedi 6 juillet à 14h. Le vote par procuration est aussi une possibilité.

Pour le groupe de travail,

Maël Dalibard, Président du GEOCA